

Dolmayrac

AVRIL
2022

Journal d'information de la commune de Dolmayrac

Bulletin Municipal N° 28

Spécial
Budget



■ Compte administratif 2021 :

	Total Dépenses 2021	Total Recettes 2021	Résultat à fin 2021	Résultat à fin 2020	Résultat de l'année 2021
■ Fonctionnement	262 103,14	517 848,39	255 745,25	189 450,62	66 294,63
■ Investissement	84 581,30	254 938,60	170 357,30	85 311,28	85 046,02
Total	346 684,44	772 786,99	426 102,55	274 761,90	151 340,65

La section de fonctionnement présente un excédent de 255 745,25€, la section d'investissement un excédent de 170 357,30€ pour un excédent global cumulé de 426 102,55€.

Ce montant important est à relativiser en fonction d'une avance de subvention de 44 703,90€ pour les travaux relatifs au foyer et au versement de l'emprunt de 90 000€ pour ces travaux qui ne démarreront que début 2022.

> Fonctionnement

Excédent à fin 2021	255 745,25	Recettes à fin 2021	517 848,39
Report an-1	189 450,62	Report an-1	189 450,62
Epargne brute 2021	66 294,63	Total recettes 2021	328 397,77

L'épargne brute est le solde intermédiaire de gestion le plus pertinent pour apprécier la santé financière d'une collectivité locale.

Il correspond au solde des opérations réelles de la section de fonctionnement (recettes réelles de fonctionnement – dépenses réelles de fonctionnement, y compris les intérêts de la dette).

L'épargne brute constitue la ressource interne dont dispose la collectivité pour financer ses investissements.

Elle correspond à la CAF (Capacité d'autofinancement) utilisée dans le secteur privé.

L'épargne brute correspond au flux dégagé par la collectivité sur ses dépenses de fonctionnement pour rembourser sa dette et/ou investir.

Notre taux d'épargne brute est de 20,18% (Epargne brute / Recettes réelles de fonctionnement) : ce ratio indique la part des recettes de fonctionnement qui peuvent être consacrées pour investir et/ou rembourser la dette. Il est généralement admis qu'un ratio à partir de 10% est satisfaisant pour toute collectivité.

Un autre indicateur important est la **capacité de désendettement** (Encours de dette / Epargne brute) qui est un indicateur de solvabilité. Ce ratio indique le nombre d'années qu'il serait nécessaire à la collectivité pour rembourser son encours de dette. Il est généralement admis qu'un ratio de désendettement de 10 à 12 ans est acceptable, et qu'au-delà de 15 ans la situation devient dangereuse.

Notre encours de dette à fin 2021 étant de 145 504€, **notre capacité de désendettement est de 2,19 années**, très nettement inférieure au ratio de 10 ans qui correspond à une situation financière très saine.

> Investissement

L'essentiel des dépenses d'investissement correspondent à :

- Travaux de la Tour médiévale, phase 1
- Achat d'une auto-laveuse pour les bâtiments école-mairie
- Investissements liés à la voirie et aux chemins
- Divers : acquisitions et investissements de sécurité
- Etudes, projets, lotissement et foyer rural

Vous pouvez consulter l'intégralité des documents financiers sur le site

■ Impôts locaux :

Encore plus que les années précédentes, tous les indicateurs confirment des hausses importantes du fonctionnement (augmentation très importante du coût de l'énergie, hausse de l'alimentation, revalorisation des salaires et des charges, ...) ainsi que pour l'investissement où le prix des matériaux explose.

Les dotations ne sont pour autant pas revues à la hausse, ce qui nous oblige encore plus que précédemment à respecter une gestion très rigoureuse et une grande prudence dans les dépenses.

Toutefois, la commission des finances réunie le 30 mars 2022 a fait le choix à l'unanimité de proposer au Conseil municipal une stabilité du taux des taxes communales ainsi que le maintien de l'exonération de taxe foncière pour les jeunes agriculteurs. Cette proposition a été validée à l'unanimité du Conseil municipal réuni le 06 avril 2022 et les taux communaux 2022 resteront encore une nouvelle fois inchangés.

Soucieux aussi de tenir compte du budget des familles, les tarifs de la cantine et du service périscolaire resteront inchangés.

■ Budget 2022 :

Le budget primitif 2022 de notre commune est de 1 163 857, 25 €, correspondant à 567 113,25 € pour la section de fonctionnement et 596 744,00 € pour la section d'investissement.

Vue d'ensemble du budget 2022

FONCTIONNEMENT : 567 113,25 €

▷ Dépenses			▷ Recettes		
Charges personnels et assimilés	159 350,00 €	28,10%	Impôts et produit des taxes	154 000,00 €	27,16%
Charges à caractère général	122 036,55 €	21,52%	Dotations CAGV (FPIC)	15 000,00 €	2,64%
Charges de gestion courante	71 590,00 €	12,62%	Dotations de l'état	94 000,00 €	16,58%
Charges financières	500,00 €	0,09%	Produits des services	18 160,00 €	3,20%
Charges exceptionnelles	250,00 €	0,04%	Remboursements sur rémunérations	30 150,00 €	5,32%
Attribution de compensation CAGV	18 500,00 €	3,26%	Divers	58,00 €	0,01%
Opération d'ordre	850,00 €	0,15%	Report excédent de fonctionnement	255 745,25 €	45,10%
Virement section d'investissement	194 036,70 €	34,21%			

INVESTISSEMENT : 596 744,00 €

▷ Dépenses			▷ Recettes		
Remboursement capital des emprunts	14 894,00 €	2,50%	Excédent d'investissement reporté	170 357,30 €	28,55%
Participation prises « Haut débit »	1 500,00 €	0,25%	Remboursement FCTVA	11 000,00 €	1,84%
Attribution compensation CAGV	450,00 €	0,08%	Taxe d'aménagement	6 000,00 €	1,01%
Projet « Restructuration Foyer »	400 000,00 €	67,03%	Subvention « Foyer »	108 000,00 €	18,10%
Projet « Tour », phase 2	96 000,00 €	16,09%	Subvention « Tour », phase 2	56 000,00 €	9,38%
Travaux « Remparts » et voirie	45 000,00 €	7,54%	Fonds de concours CAGV « Foyer »	50 500,00 €	8,46%
Acquisition matériels, agencement, ...	27 600,00 €	4,63%	Opération d'ordre	850,00 €	0,14%
Terrains : acquisition, relevés, honoraires	9 000,00 €	1,51%	Virement de la section de fonctionnement	194 036,70 €	32,52%
Autres investissements et Divers	2 300,00 €	0,39%			

L'essentiel des investissements 2022

- Travaux de restructuration du foyer
- Travaux « Tour », phase 2
- Construction mur de soutènement « Rempart »
- Renforcement chemin rural lieu-dit « La Combe »
- Divers travaux d'accessibilité cimetière Saint-Orens
- Lisse de sécurité intérieure église Saint-Michel
- Luminaires de Noël
- Divers « Voirie »
- Provisions pour des achats et travaux divers

Le Compte administratif 2021 et le Budget 2022 ont été votés à l'unanimité du Conseil municipal le 06 avril 2022

Dolmayrac

La tour de Dolmayrac sera ouverte au public,
tous les premiers vendredis du mois,
d'avril à octobre.

*Pour tous renseignements vous pouvez appeler le
06 46 74 24 85
ou la Mairie de Dolmayrac 05 53 01 03 56*

Entrée gratuite



**10 ans de
restauration
du patrimoine
en Lot-et-Garonne
(2010-2019)**

Retour en images !

Exposition

**Tour de
Dolmayrac**

**Du 10 au 21
Septembre
2022**

Exposition ouverte
pour les journées
du patrimoine

Entrée gratuite

● Adressage

Vérifier le bon enregistrement de votre adressage
dans la BAN (Base Adresse Nationale).

<https://adresse.data.gouv.fr>

● Broyage

Prenez rendez-vous pour le broyage à domicile de
vos déchets végétaux en téléphonant
au **05 53 01 00 75**

Les manifestations reprennent

● Concert

Samedi 25 juin 2022 à 20h30
« Balade à travers chants »
Chants diversifiés
Eglise de Saint-Orens

● Cinéma sous les étoiles

Samedi 2 juillet 2022

● Journées du Patrimoine

17 et 18 septembre 2022
Visite de la Tour
Exposition sur le patrimoine
Lot-et-Garonnais
Visite de l'église Saint-Orens

INFOS VILLAGE

**Votre mairie vous accueille aux
horaires suivants :**

- Lundi** 9h - 12h30
- Mardi** 9h - 12h30
- Mercredi** 9h - 12h30
- Jeudi** 9h - 12h30
- Vendredi** 9h - 12h30

Mairie de Dolmayrac

10, place du Souvenir - 47110 DOLMAYRAC

**Vous pouvez joindre le secrétariat
de mairie :**

- Par téléphone au **05 53 01 03 56**
- Par e-mail à contact@ville-dolmayrac.fr

NUMEROS D'URGENCE

- 15** SAMU URGENCE
- 18** ou **112** Sapeurs Pompiers
- 05 53 49 60 90** Gendarmerie de Ste-Livrade
- 17** Police secours
- 119** Allô Enfance en danger
- 01 40 05 48 48** Centre antipoison
- 3624** SOS Médecin
- 3919** Violences conjugales infos
- 05 53 40 03 62** Maison des Femmes
- 05 53 40 02 19** Hébergement d'urgence
- 115** Hébergement nuit et week-end

INFOS UTILES

- Pôle Urbanisme CAGV **05 53 49 66 80**
- SOS Surendettement **05 53 49 30 11**